

RGPP : Le 4 avril, le gouvernement tente un passage en force ... et Christine Albanel rase les murs

Ce n'est pas un scoop : dans tous les ministères, la mobilisation s'intensifie chaque jour contre la Restriction générale des politiques publiques (RGPP) et son cortège de suppressions d'emplois, d'amputations de crédits, d'abandons de missions et de privatisations à tout-va.

Sourds à ce concert de protestations, et privilégiant la méthode brutale, Nicolas Sarkozy et François Fillon ont décidé, juste après les municipales, d'avancer de près d'un mois la date du second Conseil de modernisation des politiques publiques, où doit être annoncé un nouveau train de décisions visant à réduire de façon drastique le budget, les effectifs et l'intervention de l'État dans la droite ligne des premières « réformes » (disent-ils !) rendues publiques le 12 décembre. Par circulaire en date du 18 mars, adressée à tous les membres du gouvernement, le Premier ministre demande à ceux-ci de s'impliquer personnellement, soulignant que « chacun (d'eux) est pleinement responsable de la réussite des réformes qui relèvent de ses attributions ». Les ministres et secrétaires d'État devront « veiller à ce que (leurs) services soient en situation de les mettre en oeuvre et vérifier que les résultats attendus sont bien atteints », l'objectif au centre de la RGPP étant de « dégager des marges de manoeuvre » pour, encore et toujours, baisser les dépenses de l'État.

Ce second Conseil de modernisation se réunira à l'Elysée le 4 avril et, comme l'indique un communiqué de Matignon publié hier, 31 mars, « la RGPP entrera vendredi dans sa phase décisive », puisque la préparation du budget pluriannuel pour 2009 – 2011 est déjà bien entamée.

Comme l'ensemble des départements ministériels, le ministère de la culture n'échappe pas à cette échéance.

Christine Albanel, qui participera à cette séance, y rendra compte de l'état d'avancement des chantiers ouverts le 12 décembre (fusions des directions d'administration centrale, restructuration des services déconcentrés, évolutions des musées sous statut de services à compétence nationale, transfert de musées et Monuments historiques aux collectivités, filialisation d'activités de la RMN, rapprochement CMN – RMN, regroupement des services d'inspection de la culture, CNC, etc.), et des orientations qu'elle retient.

Parallèlement, une nouvelle feuille de route vient d'être adressée par la même Christine Albanel à la mission d'audit chargée de préfigurer la RGPP pour le ministère de la culture (constituée de membres de l'inspection de l'administration et de consultants privés). Celle-ci vise tout à la fois l'archéologie préventive, la maîtrise d'oeuvre et la maîtrise d'ouvrage Monuments historiques, le spectacle vivant, les arts plastiques, les enseignements, les DRAC et les SDAP, et plusieurs grands « opérateurs » : le Louvre, la BNF, Beaubourg, l'Opéra, Versailles, le musée du Quai Branly et Orsay.

Indiscutablement donc, c'est à la cravache, et en bon soldat, que Christine Albanel entend passer tous les services et les établissements à l'essoreuse RGPP, quelles qu'en soient les conséquences catastrophiques pour le ministère de la culture.

Les longs discours et les longues lettres aux agents du ministère, prônant l'écoute, la concertation et le dialogue social, des trémolos dans la voix, ont fait long feu.

Christine Albanel joue la montre ...

La Ministre refuse obstinément de recevoir en personne les représentants des personnels avant la date fatidique de la réunion du 4 avril, présidée par Nicolas Sarkozy, faisant fi des puissantes mobilisations (rassemblement parisien et très forte grève dans le secteur des musées le 21 février, actions et manifestation du 20 mars), des courriers de l'intersyndicale adressés au Premier ministre (6 mars) et à elle-même (27 mars) comme de la pétition signée par plus de 7500 agents du ministère contre la RGPP. C'est encore et toujours le mépris et la dérobade.

Aveu de faiblesse quant à sa propre capacité à défendre et à justifier ses prétendues « réformes », qui ne sont, en réalité, que d'authentiques régressions ? ... Ou bien encore le signe qu'elle ne maîtrise pas, loin de là, tous les leviers des décisions qui s'appliqueront demain au ministère de la culture ?

Quoi qu'il en soit, ces faux fuyants, comme la propagande distillée par les membres de son cabinet, ne font illusion à personne.

Madame la Ministre, le ministère, ses missions, ses personnels

et leur devenir méritent assurément mieux que vos silences et vos projets vides de sens et de contenu culturels, n'obéissant qu'à une seule logique, le dogme libéral du « moins d'État ».

Il suffit ! Retirez ces mesures hâtives et destructrices.

Sans délai, ayez le courage de recevoir en personne l'intersyndicale, et arrêtez la casse du ministère de la culture avant de vous rendre, ce 4 avril, à l'Élysée.

Paris, le 1er avril 2008